

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE, POURQUOI ?

## Pour réduire les quantités de déchets enfouis.

Complément indispensable de la valorisation matière, la valorisation énergétique permet de trouver un exutoire aux déchets non recyclables, autre que le stockage.

**40 % de la poubelle d'ordures ménagères non enfouie, grâce à la valorisation énergétique.**

## Pour assurer la valorisation des déchets non recyclables.

La valorisation énergétique permet d'utiliser les déchets qui n'ont pas pu être recyclés en l'état des techniques actuelles. Lorsque de nouvelles solutions de recyclage se développent, la composition des CSR évolue.

## Pour limiter la consommation et la dépendance aux énergies fossiles.

Les CSR permettent de produire de la chaleur et/ou de l'électricité, en substitution d'énergies fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Ils sont riches en énergie, stockables et facilement transportables. Leur utilisation peut être intégrée dans un procédé industriel de fabrication (cimenterie, papeterie...) ou dans des installations ayant pour finalité la production de chaleur ou d'électricité.

**1 tonne de CSR brûlée = 500 kg de charbon économisés.**

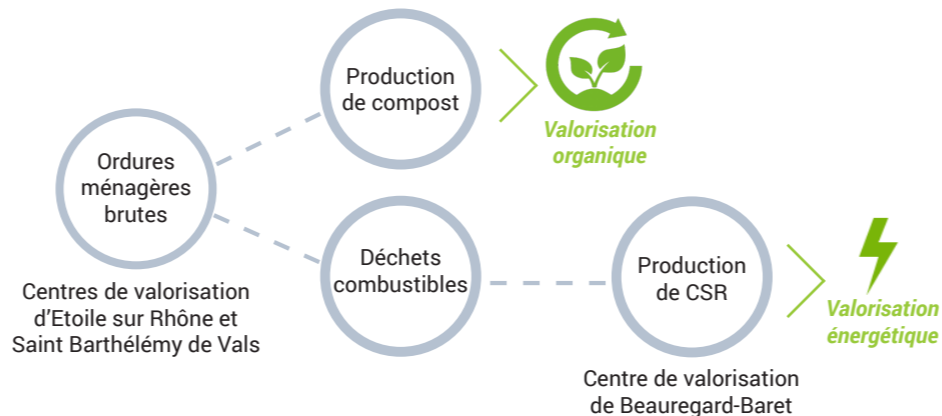
## Quels débouchés pour les CSR ?

Jusqu'en 2023, les CSR seront utilisés par les consommateurs historiques de CSR en France : les cimentiers.

A compter de 2023-2024, une chaufferie industrielle utilisera notamment les CSR du SYTRAD en substitution de 300 000 tonnes de charbon.

Néanmoins, le SYTRAD souhaite œuvrer pour la création de filières locales, en appui de besoins d'industriels existants ou ayant des projets consommant des quantités importantes d'énergie.

## La valorisation des ordures ménagères sur le territoire du SYTRAD



Le SYTRAD (Syndicat de Traitement des déchets Ardèche Drôme) est une collectivité territoriale créée en 1992. Il traite les déchets ménagers (tri sélectif et ordures ménagères) de 12 structures intercommunales du centre et du nord Drôme Ardèche, soit près de 510 000 habitants.

+ d'infos : [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) - 04 75 57 80 00 - [contact@sytrad.fr](mailto:contact@sytrad.fr)



# CENTRE DE VALORISATION DE BEAUREGARD-BARET



## PRÉPARATION DES DÉCHETS COMBUSTIBLES



Conception : SYTRAD / Imprimerie Despesse / Septembre 2021

# TRANSFORMONS NOS DÉCHETS EN RESSOURCE !

Aujourd'hui, sur le territoire du SYTRAD, la poubelle d'ordures ménagères est constituée principalement de déchets compostables et de déchets combustibles.

Afin de valoriser au maximum les déchets et de réduire leur enfouissement, le SYTRAD possède ses propres centres de valorisation des déchets ménagers, situés à Beauregard-Baret, Saint Barthélemy de Vals et Étoile sur Rhône.

## Site de Beauregard-Baret, 3 fonctions :

### Préparation de Combustibles Solides de Récupération :

Les déchets combustibles extraits des poubelles d'ordures ménagères et issus des deux autres centres de valorisation du SYTRAD sont préparés sur la chaîne de tri mécanique et transformés en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Les CSR sont préparés à partir de déchets non dangereux. Ils se présentent en vrac, sous la forme de confettis d'environ 2 cm. Ils sont composés de morceaux de textiles, de polystyrène, de papiers ou de cartons, de plastiques non recyclables, de déchets de bois... Ils sont utilisés dans des chaufferies collectives ou dans des installations industrielles françaises, en substitution des énergies fossiles. C'est ce que l'on appelle la valorisation énergétique.

### Site de compostage de biodéchets :

Le site permet de composter des biodéchets collectés séparément, soit chez de gros producteurs (restauration collective, magasins...), soit dans des industries agro-alimentaires, soit auprès de particuliers.

### Quai de transfert des ordures ménagères :

Les collectivités de l'est du territoire du SYTRAD (Valence Romans Agglo : Romans et Bourg de Péage, Communauté de Communes Royans-Vercors) déposent leurs ordures ménagères brutes qui seront transférées pour être traitées dans le centre de valorisation d'Étoile sur Rhône.

## FONCTIONNEMENT DU SITE

### 1 Réception des déchets

Les camions sont pesés avant de pouvoir déverser leurs déchets dans la fosse de réception. Le grappin place ensuite les déchets sur l'alimentateur, qui les achemine sur la chaîne de tri.

### 2 Trommel

Il permet de récupérer les déchets entre 3 et 9 cm. Ceux inférieurs à 3 cm partent en refus. Les déchets supérieurs à 9 cm sont réduits dans un broyeur, puis retournent sur la chaîne de tri.

### 3 Tri aéraulique

Les déchets les plus légers sont mis en suspension dans l'air grâce à une soufflerie. Ils sont ensuite rattrapés dans la chambre de récupération. Les déchets les plus lourds partent en refus.

### 4 Tri optique

Les trieuses optiques identifient, grâce à un faisceau lumineux, les éléments contenant du chlore et les retirent de la chaîne à l'aide de buses à air comprimé.



### 5 Extraction des métaux

Quatre séparateurs magnétiques (ou overbands) retirent, tout au long du process, les métaux qui contiennent du fer. Le courant de Foucault, lui, permet de retirer les métaux qui ne contiennent pas de fer (cuivre, zinc, aluminium...). Ces métaux sont envoyés vers des usines de recyclage.

### 6 Sécheur

Les déchets sont séchés par un souffle d'air à 60°C.

### 7 Broyeur granulateur

Les déchets sont réduits en copeaux de 2 cm. Ils passeront ensuite dans l'analyseur qui vérifie la qualité des CSR produits.

### 8 Zone de stockage

Les CSR sont stockés, en attendant leur utilisation dans des installations industrielles ou des chaufferies collectives.

### 9 Quai de transfert des ordures ménagères

### 10 Zone de compostage de biodéchets

### 11 Traitement de l'air

L'air capté sur le site est dépoussiéré par les dépoussiéreurs, puis désodorisé dans les biofiltres.